

La **Voix**

de l' **U N A A G A R**

Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

*Bonne et heureuse  
année 2014*

**U N A A G A R**  
sur internet : [www.unaagar.asso.fr](http://www.unaagar.asso.fr)

**BULLETIN TRIMESTRIEL**  
Janvier 2014 - n° 178 - 48<sup>ème</sup> année

*vous souhaite une année 2014, ponctuée d'instantanés de bonheurs partagés et d'une sérénité dans toutes les épreuves.*

Votre bulletin 178 apporte la preuve du dynamisme des Amicales unies sous la bannière de l'UNAAGAR : actions, créations, projets. Au moment où l'UNAAGAR va entrer dans sa 46<sup>ème</sup> année, quelques adhérents émettent l'idée d'un changement de Nom pour notre belle association !

## Sommaire

Edito	3
21 et 22 novembre : Réunion des Présidents	4-5
Social, Retraite et Prévoyance	6
La Vie des Régions	7-17
La Vie des Amicales de Compagnies	18-19
Gastronomie	20-23
Le Carnet et Calendrier	24
Conseil d'Administration	25
Amicales de Compagnies	26
Amicales de Régions	27

### Sommes-nous prêts à abandonner nos 7 lettres identitaires ?

- U** pour **Union** : ce superbe mot, à lui seul, est synonyme de force, d'alliance, d'association, de communion, de fédération.
- N** pour **Nationale** : de très nombreuses associations souhaiteraient tant pouvoir inscrire dans leur logo, Union Nationale : quoi de plus fort ?
- A** pour **Amicales** : cette lettre a été ajoutée par nos Aînés pour bien rappeler notre rôle fédérateur : Union Nationale des Amicales.
- A** pour **Agent Général**  
**G** d'**Assurances** : ces 3 lettres capitales nous ont accompagnées pendant toute notre activité professionnelle, nous en sommes fiers et nous souhaitons les conserver.
- R** pour **Retraités** : devons-nous renier notre nouvelle identité ? Le départ en retraite s'inscrit naturellement dans une période plutôt positive de notre vie. Demain, plus encore qu'aujourd'hui, le statut de Retraité ne cessera de se renforcer. Nous ne sommes pas seulement des seniors (appellation utilisée désormais pour les plus de 45/50 ans). Oui, nous sommes Retraités et, là aussi, fiers de l'être.

## Les avantages

UNAAGAR  
2014/2015



Chère adhérente, Cher adhérent,

Votre qualité de membre UNAAGAR vous permet de bénéficier, depuis 6 ans, du service AVANTAGES UNAAGAR.

Pour les années 2014 et 2015, nous avons sélectionné pour vous 20 partenaires qui ont accepté de vous offrir, en accès libre, des services exclusifs utiles dans votre quotidien, des réductions sur des achats d'équipements, de loisirs, de voyages, de bien-être, de gastronomie, d'hôtellerie, de prévention et même d'automobile....

Le livret des «AVANTAGES UNAAGAR 2014-2015» vous sera régulièrement adressé et les offres sont également présentes sur notre site [www.unaagar.asso.fr](http://www.unaagar.asso.fr). Les achats peuvent se faire soit par courrier (bons de commandes), soit par téléphone, soit directement par e.mail ou sur le site du partenaire.

Un justificatif de votre appartenance à l'UNAAGAR peut vous être réclamé. Dans ce cas, nous vous remercions de vous mettre en relation avec notre secrétariat (courrier, téléphone, e.mail).

Enfin, si vous rencontriez un souci quelconque avec un de nos partenaires, n'hésitez pas à nous le faire savoir immédiatement.

Nous souhaitons que vous soyez de plus en plus nombreux à bénéficier et à apprécier ce service organisé spécialement à votre attention.



Georges Belat, Président de l'UNAAGAR

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ

30 rue Olivier Noyer

75014 PARIS

Tél. : 01 81 69 36 67

email : [unaagar@wanadoo.fr](mailto:unaagar@wanadoo.fr)

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence

mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication  
Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 4 numéros 16 €

réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€  
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON  
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR  
n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971 - AIP 0001119

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

## *2014 est déjà là !*

Je vous souhaite, à titre personnel et au nom des membres du Conseil d'administration de l'UNAAGAR, une bonne et heureuse année.

Que celle-ci soit synonyme de santé, de joie, de réussite, de prospérité et de bonheur tant pour vous-même que pour ceux qui vous sont proches.

L'équipe qui m'entoure et tous les élus des 30 Amicales UNAAGAR, ont une pensée toute particulière à l'égard de celles et ceux qui sont seuls, souffrants ou en présence de difficultés : qu'ils sachent que nous sommes près d'eux et que nous pouvons les aider.

L'année 2014 s'annoncerait meilleure que les précédentes, si on en croit certains indicateurs économiques.

Profitions-en pour accentuer l'optimisme qui résulterait d'une telle bonne nouvelle.

Le gouvernement ne prévoit ni baisse, ni gel des montants des pensions des retraités. Celles-ci seront augmentées, comme l'an dernier, via un calcul effectué en fonction des prévisions d'inflation.

Cependant, la revalorisation de nos pensions de retraites, à partir de cette année 2014, n'interviendrait plus au 1<sup>er</sup> avril mais au 1<sup>er</sup> octobre.

Tous les retraités devraient donc perdre 6 mois de revalorisation sur leurs retraites de base, ce qui permettrait une économie de 600 millions d'euros selon le gouvernement.

**Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule** : si la modification législative est confirmée (au moment de la rédaction du présent bulletin nous ne pouvons pas l'affirmer), votre retraite complémentaire RCO serait, elle aussi, impactée par le report de la date de revalorisation. En effet le CA de CAVAMAC, en réunion extraordinaire du 17 mai 2011, a voté une profonde modification de ses statuts qui prévoit, notamment, un alignement du RCO sur les décisions prises au titre du RBL.

Il nous resterait un espoir : que le Conseil d'Administration de CAVAMAC puisse décider, lors de la fixation définitive de la valeur du point RCO 2014, d'une compensation destinée à gommer la perte financière de 6 mois.

**Deux vraies bonnes nouvelles** à découvrir dans ce numéro 178 de la VOIX de l'UNAAGAR :

- Nous venons de négocier avec le Cabinet Fontaine et Bertel (lequel assure déjà, en santé, plusieurs centaines d'adhérents) un contrat « perte d'autonomie » avec des garanties performantes et des conditions tarifaires dérogatoires pour les adhérents UNAAGAR. Cette proposition répond aux très nombreuses demandes de votre part.

- Les « AVANTAGES UNAAGAR 2014/2015 » sont plus nombreux et toujours plus performants. Parmi les vingt partenaires retenus, plusieurs nouveautés : un groupement de trois hôtels indépendants 3 étoiles situés à moins de 1000 mètres de la rue Olivier Noyer (proche de Montparnasse), une grande maison de vins de Bourgogne et enfin, un accord exceptionnel pris avec le groupe AMTT pour l'achat de voitures avec des rabais importants spécifiquement consentis aux adhérents UNAAGAR.



Georges BELAT  
Président de l'UNAAGAR

On ne subit pas l'avenir, on le fait  
(Georges Bernanos)



## RENCONTRES UNAAGAR 2013

*Les Présidents des Amicales de Régions et de Compagnies, le Conseil d'Administration de l'UNAAGAR, les élus et représentants des retraités et conjoints survivants à CAVAMAC/PRAGA, se sont réunis à Paris les 21 et 22 novembre.*

**Judi 21** : deux ateliers ont permis aux 45 participants d'échanger, de débattre, de proposer.

L'atelier « **nouveaux Présidents** » a défini les bonnes méthodes pour administrer et animer une association de retraités Agents Généraux. Les Présidents ont dialogué sur les meilleures façons d'approcher et de convaincre un maximum de nos confrères de venir rejoindre l'UNAAGAR, dès la prise de retraite, par l'intermédiaire des 30 structures régionales et de compagnies.



L'atelier « **social-retraite-santé-assurances** » a débattu de l'ensemble des sujets touchant à nos retraites (CAVAMAC), à nos complémentaires santé (PRAGA et contrat UNAAGAR), aux assurances diverses et aux demandes formulées par les adhérents (social, difficultés...). Afin d'apporter des réponses appropriées et rapides, la commission dirigée par Jacques Bigot, les délégués assistants, nommés dans chaque Amicale de Régions et de Compagnies (liste actualisée disponible auprès des Présidents et au secrétariat UNAAGAR), peuvent être contactés.

Après une étude de comparaison, la commission a accepté la proposition d'assurance « perte d'autonomie » faite par le cabinet Fontaine et Bertel, lequel présentera son contrat aux adhérents de moins de 75 ans, dès janvier 2014, à des conditions tarifaires dérogatoires spéciales UNAAGAR (cf p.6).

**En soirée** : l'assemblée a apprécié la conférence de Thierry BENNE, docteur en droit public qui a exercé, pendant plus de 30 ans, la profession d'expert comptable, commissaire aux comptes, expert judiciaire. Thierry Benne qui collabore à l'IFRAP et pour le journal CAUSEUR nous a brillamment et avec enthousiasme, parlé des retraites



Thierry Benne

complémentaires des professions libérales, de l'approche démographique, de l'importance des pensions, du souci de l'équilibre ainsi que de la représentation, presque dérisoire, des retraités dans les conseils d'administration, complètement dédiés à la surreprésentation des cotisants, comme si, dans l'assurance-vieillesse, le premier concept de prime d'assurance comptait infiniment plus que le second de pension-vieillesse, alors que le second est la seule finalité du premier. Au delà des régimes de retraites complémentaires, Thierry BENNE a élargi ses propos aux réformes qui se profilent lesquelles se traduiront, inévitablement, par une perte de pouvoir d'achat des retraités.



**Vendredi 22** : Les Présidents ont présenté leurs Amicales à l'assemblée (les réussites, les points faibles, les souhaits, les attentes) : des échanges fructueux pour une future feuille de route UNAAGAR ....



Revenant sur l'actualité PRAGA et l'augmentation importante subie par les retraités assurés au PRAGA100, les Présidents ont demandé au Conseil d'administration de l'UNAAGAR de réagir vigoureusement et d'exiger que les retraités soient équitablement représentés dans toutes les structures PRAGA mais aussi CAVAMAC. L'ordre du jour de cette importante rencontre a également porté sur la présentation du nouveau site internet, les

web-blog, les BUA, SIGAR MF, nos représentations aux instances CNRPL/ CFR / RSI, les partenariats UNAAGAR....

Les 45 participants ont planché sans relâche jusqu'à 16H30 dans une ambiance très agréable et constructive pour le développement et les succès de nos actions communes. Une expérience à renouveler !

## En marge de la réunion des Présidents



Jacqueline et Yves se sont vus décerner la médaille d'honneur de l'UNAAGAR. Félicitations et merci encore à vous deux pour vos précieux engagements aux côtés des retraités Agents Généraux d'Assurances.

Profitant de l'importante réunion des 21 et 22 novembre, le Président Georges Belat et son Conseil d'Administration ont tenu à honorer deux personnalités qui ont marqué la vie de l'UNAAGAR :

Jacqueline KISTER pour ses nombreux engagements pendant 13 années (2000-2013) : membre du CA de l'UNAAGAR / 1ere Présidente d'une Amicale de Région : la Lorraine / membre de plusieurs commissions / Secrétaire Générale UNAAGAR / membre qualifiée au Conseil d'Administration de CAVAMAC / membre de la commission d'action sociale à CAVAMAC.

Yves MULLER pour ses nombreux engagements pendant 16 années (1997/2013) : Président de la Région Loire-Atlantique-Vendée / membre du CA de l'UNAAGAR / Trésorier de l'UNAAGAR / membre de plusieurs commissions / administrateur à CAVAMAC de 1973 à 1993 (en activité) et de 1994 à 2010 (en retraite).



## Assurance Perte d'Autonomie

Aujourd'hui, les progrès de la médecine permettent de vivre plus longtemps. Mais de nouvelles problématiques liées au grand âge surviennent. La perte d'autonomie est ainsi devenue un sujet de société qui peut toucher chacun de nous, en tant qu'aidant d'un proche dépendant ou nous-même, en tant que personne dépendante. L'UNAAGAR et le cabinet Fontaine et Bertel ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.

### ENTOUR'AGE c'est :

Deux formules pour vous garantir une rente viagère en cas de dépendance :

- Formule dépendance totale (bénéficie du label GAD Assurance Dépendance)
- Formule dépendance totale et partielle



→ Un montant de la rente en cas de dépendance totale compris entre 500 € et 3 000 € par mois. Il est fixé lors de l'adhésion,

→ Un large éventail de services destinés à vous aider, vous et vos proches, à assumer les nombreuses difficultés qui surviennent avec la perte d'autonomie (démarches, bilan d'adaptation du logement, organisation de services à

la personne, aide au déménagement vers un établissement spécialisé...),

→ Une souscription de 40 à 75 ans,

→ Une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans et pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800 €.

### Les Options d'ENTOUR'AGE :

• En cas de Décès avant l'âge de 85 ans, vos bénéficiaires peuvent recevoir, selon votre choix lors de l'adhésion :

- un capital de 3 500 € ou

- le remboursement des cotisations versées depuis l'adhésion, sous forme de capital, en cas de décès sans perte d'autonomie.

• Pour faire face aux dépenses urgentes, vous pouvez recevoir un Capital Premiers Frais de 3 500 €, même en cas de dépendance légère si vous avez choisi la formule Dépendance totale et partielle

### Les Avantages pour les adhérents de l'UNAAGAR :

• Jusqu'à 55% de réduction la 1<sup>ère</sup> année, 10% de réduction la 2<sup>ème</sup> année, 5% de réduction la 3<sup>ème</sup> année, + 10% de réduction supplémentaire sur chaque contrat en cas d'adhésion simultanée d'un couple.

### Exemple de calcul pour un assuré de 70 ans:

→ Choix d'une rente mensuelle en cas de dépendance totale de 700€

	Cotisation Option Dépendance Totale	Cotisation Option Dépendance totale et partielle
Un assuré	54.72€/mois	81.10€/mois
Assuré UNAAGAR cotisation 1 <sup>ère</sup> année	24.62€/mois	36.5€/mois
Couple UNAAGAR	98.50€/mois 1 <sup>ère</sup> année 44.32€/mois	145.98€/mois 1 <sup>ère</sup> année 65.70€/mois

## ASSURANCE PERTE D'AUTONOMIE

L'UNAAGAR et le cabinet Fontaine et Bertel ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.

**ENTOUR'AGE, la solution « perte d'autonomie »**



- **Souple** : La solution Entour'Age s'adapte à vos besoins et à votre budget,
- **Garanties étendues** : Entour'Age prend en charge la dépendance physique et/ou psychique,
- **Des Formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800€,
- **Assistance** : Vous êtes pris en charge, dès la souscription, par de nombreux services d'assistance.
- **Souscription jusqu'à 75 ans.**

### Pour les adhérents UNAAGAR

**Jusqu'à 55 % de réduction la 1<sup>ère</sup> année**

**10 % de réduction la 2<sup>ème</sup> année**

**5 % de réduction la 3<sup>ème</sup> année**

**+ 10 % de réduction permanente si souscription**

Pour tous renseignements et devis : ☎ 02.99.36.35.28 💻 [agence.fontainebertel@axa.fr](mailto:agence.fontainebertel@axa.fr)



## Bourgogne - Franche comté



Assemblée Générale du 3 octobre 2013  
à Dampierre-sur-Salon

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à l'Hôtel Restaurant de la Tour à DAMPIERRE SUR SALON (HAUTE SAONE).



*P-M. DUMINIL, Michel DAVIER, Charles CAILLAUD*

Le Président, Michel DAVIER, accueille les participants au nombre de 29, ouvre la séance et remercie Charles CAILLAUD, Vice-président UNAAGAR d'avoir accepté de participer à cette Assemblée Générale.

Selon la coutume, avant de passer au rapport moral, il cite les noms de nos collègues disparus depuis notre dernière Assemblée Générale à AVALLON. Il demande une minute de silence à leur mémoire.

Ensuite, il rappelle les actions menées : l'agréable journée passée à ST JEAN DE LOSNE avec croisière précédée d'une réunion MAG3-BOURGOGNE, ce qui a encouragé la double appartenance Amicale de Région – Amicale de Compagnie.

Il rappelle aussi le congrès UNAAGAR de TOULON qui a permis à de nombreux agents de découvrir cette belle région.

La parole est ensuite donnée à Robert LHENRY Trésorier-Secrétaire, qui expose le compte rendu financier, lequel fait ressortir un solde créditeur de 389,41 €.

A ce rapport financier, il ajoute les commentaires qui s'imposent et en particulier celui sur le recrutement.

A réception d'une liste de prospects adressée par le Secrétariat UNAAGAR, il a envoyé 64 sollicitations et après rappel et téléphone, 12 nouveaux retraités nous ont rejoints plus 6, grâce au système BUA «Bulletin Unique d'Adhésion».

Il invite ses collègues à œuvrer dans ce sens.

Robert LHENRY profite de ce rapport pour signaler que, vu son âge, il effectuera en 2014 son dernier appel de cotisation.

Ce sera la 20<sup>ème</sup> année, ajoutant une pensée et un remerciement à Eugène HUILLE qui l'avait sollicité en 1994 pour ce poste, ainsi il a été occupé agréablement par les rencontres et la maîtrise de l'informatique SIGAR entre autres.

Il remet au Président copie de son rapport auquel sont jointes toutes les écritures saisies et imprimées avec le logiciel de son ordinateur.

Michel DAVIER donne ensuite la parole à Pierre FOUBET, nouvel adhérent qui est maintenant expert d'assurés. Il expose les aspects de cette profession précisant que beaucoup de sinistrés oublient de faire appel à ce service dont le coût est généralement garanti par multirisques habitation.

C'est Charles CAILLAUD, Vice-président UNAAGAR, qui est invité à prendre la parole.

Il précise qu'il est responsable des régions et que sa charge est très prenante.

Il évoque les nouveaux impôts, la réforme des retraites, les augmentations PRAGA 100 de 8,96 %.

Il espère qu'un poste de retraité sera possible au Bureau de PRAGA.

Il précise aussi qu'une motion a été réalisée par l'ensemble des Amicales de Régions et de Compagnies.

Seule nouvelle positive : nous pourrons souscrire jusqu'à 75 ans au lieu de 70 ans.



*Robert LHENRY, Trésorier-Secrétaire*

L'UNAAGAR se porte bien et a dépassé les 7000 Membres.

Charles CAILLAUD répond ensuite aux différentes questions de l'Assemblée.

A 11 heures, Pierre-Maxime DUMINIL, Directeur de PRAGA-CAVAMAC fait un exposé sur notre régime de retraite : rigueur de gestion, confortation des réserves et évolution lente du niveau de retraites dont la pérennité du régime est assurée et la confirmation de la mensualisation de nos retraites à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

A 13 heures, les participants se sont réunis pour l'apéritif et le repas au 8<sup>ème</sup> étage du bâtiment très moderne situé dans ce petit village franc-comtois.

Après la visite, forte intéressante, d'un élevage de bisons et une dégustation de produits canadiens, les adhérents se sont quittés en se donnant chaleureusement l'au revoir...

Michel DAVIER – Président  
Robert LHENRY - Secrétaire



Cette année, c'est le Président, Jean HECQUET, qui nous reçoit sur ses terres de Valence (26). Il le fait au superbe restaurant « Le Nautic » du port fluvial de l'Epervière. A cette occasion, il nous indique que le port est le plus ancien et le plus important de France pour le nautisme de plaisance.

Pendant le café de bienvenue, les conjoints se préparent à la visite de la chocolaterie VALRHONA à Tain l'Hermitage, forte de 600 employés et qui rayonne dans le monde entier.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 10 h devant 25 collègues. La participation est beaucoup moins bonne que l'an dernier mais il y a 6 excusés et 151 pouvoirs. Nous serons 34 au repas et il le déplore mais il souligne aussi que les retraités prennent des coups de tous les côtés avec de nouvelles taxes et de nouveaux impôts. Il souligne que la région va proposer son propre effort en passant à une cotisation unique, en baisse pour la plupart des cas. Il espère que cela enrayera la poursuite de la chute des adhérents et ce, surtout si les BUA (Bulletin d'Adhésion Unique) commencent à produire de l'effet. Il indique nous représenter à différentes caisses : CNAPL, FNAR-RA et RSI. A cette dernière, les professions libérales ont fait une entrée en force mais il déplore que ce ne soit qu'une chambre d'enregistrement. Son rapport moral est adopté à l'unanimité.

Marie-France DAQUIN, notre trésorière, présente le compte-rendu financier. Elle explique que notre nouvelle organisation, avec la suppression de notre location, nous a permis de faire baisser les frais malgré des déplacements nécessairement en augmentation. Nous avons un léger excédent de 1.230 € à fin 2012 et le budget 2013 est, pour l'instant, en équilibre. Le point noir est la baisse continue des adhésions qui doit nous pousser à la réforme

de notre système de cotisations par tranches. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le point suivant est donc la réforme évoquée ci-dessus : le passage à un tarif unique des cotisations de la Région. Le Conseil a fait une étude qui montre qu'en passant à une cotisation uniforme de 35 € (et 25 € pour les conjoints veufs), nous avons une perte d'environ 1500 €. On peut, en contrepartie, raisonnablement espérer un redémarrage des adhésions. La réforme est adoptée à l'unanimité sous réserve d'une lettre d'explication très claire l'an prochain.

Nous passons au sujet de l'augmentation de PRAGA 100. Celle-ci est, une nouvelle fois, en forte augmentation 10,47% (en tenant compte de 1.57% d'augmentation d'assiette). Les actifs ont en revanche une baisse de cotisation de 6.98%.

Gabriel Gonin indique qu'il a préparé un texte de motion très simple car il en a déjà reçu 13 établis par les autres associations tant verticales qu'horizontales. La motion est votée à l'unanimité moins une abstention. Elle sera adressée très vite au Conseil de l'UNAAGAR.

Parmi les autres points évoqués, on peut citer :

- la demande de changement de nom pour l'UNAAGAR.
- la crainte pour le dernier trimestre de notre retraite CAVAMAC avec le passage à un paiement mensuel.
- Le mode de paiement de la base de notre régime santé, PRAGA 100 étant elle-même une complémentaire.





En conclusion, le Président rappelle que la prochaine AG se tiendra le 7 octobre 2014 en Nord Isère.

Il accueille ensuite Mr Alain Maurice, maire de Valence, qui nous entretient avec enthousiasme des atouts de sa région, notamment de ses grands crus et de ses chefs étoilés. Il nous dit son souci d'utilisation de produits bio et régionaux. Il nous parle enfin de sa Communauté de Communes et du projet de « Métropole de l'Arc Alpin » avec Grenoble et Genève.

Nous relevons sa citation : en Chinois, le mot crise a 2 sens : « danger et opportunité ! ».

La séance est levée à 12 h et nous nous dirigeons vers le bar pour l'apéritif, puis vers la salle de restaurant où un repas excellent nous sera servi avec tirage au sort d'une « tombola gratuite » dotée de nombreux lots venus, bien sûr, de chez VALRHONA!

Pour le Conseil d'Administration  
Gabriel GONIN, secrétaire

## Normandie



### ASSEMBLEE GENERALE du 10 octobre 2013 à Honfleur (14)



L'Assemblée Générale a été organisée à HONFLEUR par notre Vice-Présidente de la région du Calvados, Jeanine Binot.

Après une messe célébrée à la mémoire de nos collègues qui nous ont quittés, Jean Michel VALLANCON, Président, accueille les participants dans le salon

du restaurant «Les Deux Ponts».

Pierre ÉPINEUSE – Président Adjoint de l'UNAAGAR donne toutes les informations que nous attendions sur l'UNAAGAR et la politique exercée auprès de PRAGA – CAVAMAC.

Virginie SAKOU et Franck ROUSSEL nous assurent de leur soutien pour le recrutement de nos collègues qui prendront leur retraite prochainement.

Le Trésorier, Claude SOHIER nous remet le rapport financier équilibré grâce aux dons de nos adhérents que nous remercions.

Nous n'oublions pas nos amis retraités absents pour raison de santé et nous leur adressons toutes nos amitiés. Qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec Jean-Marie MARTIN pour tout renseignement d'ordre social.

Jean-Michel VALLANCON demande à chacun d'entre nous d'intervenir si nous avons connaissance d'un confrère ayant des difficultés. Le rôle de notre amicale ne s'arrête pas à la convivialité et à la défense de nos retraités mais aussi à celui d'entraide morale et sociale.



En ce qui concerne la « Vie des Régions », trois Présidents sont absents et nous sommes en recherche de candidatures pour les régions de la MANCHE et de l'ORNE car nos Présidents Jean-Louis POULET et Bernard LANIESSE désirent se retirer. Joseph TRANCHIDA s'est excusé suite à un autre emploi du temps impératif ces deux jours.

Nous retiendrons les propos de Jeanine BINOT toujours optimistes :

*« Au titre de Vice-Présidente du Calvados, j'ai été désignée afin d'organiser notre Assemblée Générale. J'ai choisi Honfleur pour son caractère typique. »*



Le Président Adjoint de l'UNAAGAR Pierre Epineuse bien entouré.

*Je suis ravie de vous accueillir et vous remercie d'être venus si nombreux malgré la distance pour certains. Pour le CALVADOS, le nombre d'adhérents augmente un peu chaque année (plus de cinquante-et-un à ce jour) sans aucun décès à déplorer. Il fait bon vivre dans notre département !*

*J'en profite pour lancer un appel à candidature afin de compléter la liste de responsables de secteur (créée en 2000). En effet, il manque un candidat pour la région de SAINT PIERRE SUR DIVES, LIVAROT, FALAISE. L'engagement n'est pas contraignant, puisque qu'il s'agit de contacter, à ma demande, un adhérent dont je n'ai plus de nouvelles pour une raison inconnue (décès du conjoint, maladie, hospitalisation, isolement, besoin d'aide financière, départ en maison de retraite sans laisser d'adresse...) C'est notre devoir de solidarité. Je vous souhaite une agréable journée ».*

Alain RIOT, pour la région de HAUTE-NORMANDIE, a recruté deux nouveaux adhérents et cinq avec le bulletin unique d'adhésion de première année. Onze adhésions ont été perdues. Il suggère que nous obtenions chaque année la liste des départs en retraite, et souhaite pouvoir aller un peu plus loin en anticipant d'une ou deux années cette information ; ce qui semble possible. Il faut sensibiliser les nouveaux adhérents sur l'intérêt de s'unir afin de devenir une force de négociation suffisamment représentative.

Jean-Pierre MILANI nous entretient de la bonne ambiance qui règne dans sa région de l'Eure. Il a recruté un nouvel adhérent.

Le rapport social de notre ami et dévoué Jean-Marie MARTIN sera transmis à chaque adhérent avec les vœux 2014. Nous le remercions chaleureusement de son travail et de son acceptation d'être notre représentant auprès de PRAGA.

Pour clore cette journée, Jeannine avait prévu une promenade en bateau sous le pont de NORMANDIE. Malgré le temps pluvieux, nous avons pu admirer cette réalisation magnifique.

Notre prochaine Assemblée Générale sera programmée le deuxième jeudi du mois d'octobre, soit le 9 Octobre 2014. Elle sera organisée par nos amis de la MANCHE, sans doute à CAEN étant donné le 25e anniversaire du mémorial.

Mireille GRUYER – Secrétaire





ASSEMBLEE GENERALE du 17 octobre 2013  
au restaurant «La Pyramide» 41200 Romorantin Lanthenay



*Après l'AG : visite du musée Matra.*

Le Président Charles CAILLAUD ouvre la séance à 10h10. Une minute de silence est observée en mémoire des membres de notre Association, décédés depuis notre dernière Assemblée Générale (Nous avons perdu 15 membres).

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte.

Charles CAILLAUD souhaite la bienvenue à tous les participants, évoque les remerciements reçus de Messieurs BLARDAT, CHARLOT et FAUDUET touchés par notre geste pour leurs 60 ans (et plus) de mariage et le mot de remerciement de François MARS. Un ban est donné en l'honneur de Madame et Monsieur Gilles de BENAING qui eux aussi arrivent à leurs 60 ans de mariage.

Charles présente les excuses des membres du Conseil d'Administration qui n'ont pu être parmi nous aujourd'hui, remercie le Conseil d'administration pour son travail ces 6 dernières années et rappelle qu'il ne fera, ainsi qu'il s'y était engagé, que 2 mandats : « Il passe la main ».

Le Président présente ensuite Jacques Bigot, Membre du CA Unaagar et Responsable de la commission sociale (entre autre).

Le secrétaire donne lecture du rapport moral (Joint en copie). Ce rapport est adopté à l'unanimité.

La Trésorière présente le bilan financier de 2012 :

Recettes :	12 673,38 €
Avoir au 01.01.2012 :	10 033,18 €
Dépenses :	11 743,48 €
Résultat de l'exercice :	929,90 €
Résultat :	929,90 €
Total en caisse :	10 963,08 €

Edith précise que ces sommes sont réparties de la façon suivante : 9 651,53 sur un compte sur livret et 1 331,55 sur le compte courant.

Elle présente ensuite le budget prévisionnel 2013 qui ressort équilibré à 11 270,00 €

Gilberte COUTREY, contrôleur aux comptes, atteste de la sincérité des comptes.

Joseph AUZANNEAU, absent du fait de la santé de son épouse, a demandé à ce que l'Assemblée donne quitus à notre Trésorière.

Quitus est voté à la Trésorière.

Le Président remercie les intervenants puis félicite Gérard PAQUET qui vient d'être élu au C.A. AZUR comme Responsable de la Région Centre. Il enchaîne avec un point sur nos démêlés avec PRAGA. Jacques BIGOT rappelle l'augmentation de nos cotisations l'année précédente.



L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte.

A la demande du Président, le Syndic, Bernard CHANTRAINE, donne lecture des modifications des statuts élaborées par le CA puis invite l'Assemblée à voter en faveur de ce texte. Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité ils seront à la disposition de tous dès l'aval de la Préfecture.

Le Syndic informe ensuite l'Assemblée des modifications qui ont été apportées au Règlement intérieur sur l'actualisation des remboursements de frais.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est close.

Nous repassons en Assemblée Générale Ordinaire. Le Président demande si quelqu'un fait acte de candidature pour siéger au Conseil d'Administration. Il présente ensuite le nouveau Conseil qui est élu à l'unanimité.

Charles CAILLAUD invite alors notre invité à se présenter.

Jacques BIGOT rappelle qu'il rencontre souvent Charles comme Trésorier de l'UNAAGAR avec un budget de 150 000,00 €, il salue Yves le SOUEF, conseiller CAVAMAC, Jean LEROY qu'il connaît bien et toute l'Assemblée.

Il se présente : il a été Agent Général pendant 38 ans, est Administrateur de l'UNAAGAR depuis 1992 où il est responsable de la commission sociale, il vient de Réussir Senior. En préambule il précise qu'il n'est ni Directeur ni Président de CAVAMAC.

Il détaille ensuite les mécanismes, les caractéristiques, les modes de fonctionnement et les compétences des régimes CAVAMAC et PRAGA. Le RBL, le RCO, le RID (invalidité décès des actifs) les rentes éducation et conjoint survivant PRAGA 100, 200,300... etc. Il brosse un tableau de tous ces postes. Il donne les chiffres quant aux cotisants, aux bénéficiaires, aux gestionnaires, aux prestations ainsi qu'aux interactions entre les différentes Caisses.

Il évoque les mécanismes de la réversion et de la rente du conjoint survivant.

Il précise que demain l'Etat aura un droit de regard sur les différentes Caisses complémentaires. Chez CAVAMAC, tout est transparent, ce qui n'est pas le cas de toutes les Caisses.

Il recommande, comme l'avait fait Yves le SOUEF l'année dernière, le remplissage par tous les adhérents de la fiche d'aide en cas de décès qui se trouve sur le site UNAAGAR.

Il parle de la mensualisation de nos retraites, c'est un point qu'il prône depuis plus de 10 ans et qui verra le jour en 2014. Il en précise les modalités, les revalorisations et l'impact des taxes sur nos revenus. Enfin, après ce très intéressant survol de nos régimes, Jacques fait un comparatif des revalorisations des retraites complémentaires par CAVAMAC et par les autres Caisses

duquel il ressort que sans être la meilleure CAVAMAC n'est pas la plus mal placée, loin s'en faut.

Patrice FLAMBARD, qui prend en charge les problèmes pouvant survenir entre la RAM et nous, les assurés, rend compte de ses interventions auprès de cet organisme : Il est toujours bien accueilli par Monsieur BROLIN, et Mesdames SAPPA et TASSIN. La liaison CAVAMAC-RAM fonctionne bien, il en est de même pour celle PRAGA-RAM.

Il nous apprend que l'informatique va être changée courant 2014.

Il nous informe qu'en 2014 les axes stratégiques de RSA-APRIA sont :

- Renforcer sa position de leader en gestion des régimes obligatoires des indépendants,
  - Développer son activité d'opérateur de services,
  - Offrir une bonne qualité de service à la profession.
- Acceptons en l'augure.

Le Président Charles CAILLAUD aborde alors le sujet de la cotisation 2014.

Un vote entérine, après les explications d'usage, les propositions du CA concernant les cotisations : 43 € par membre et 20 € pour les conjoints survivants.

Gérald PAQUET informe l'Assemblée qu'il reste 3 places pour « la journée détente à Paris ». En effet, à ce jour, nous n'avons que 29 réservations et nous avons bloqué 32 places. Pour l'avenir, il réfléchit aux moyens d'avoir plus de participants.

Il informe l'assemblée de la masse de travail que nécessite ce type de manifestation.



Enfin, Charles CAILLAUD, après avoir remercié Gérald, donne des nouvelles de l'UNAAGAR : Il est vice Président chargé des Régions, mais continue la Trésorerie jusqu'en mai 2014, date à laquelle se tiendra l'Assemblée Générale électorale. S'il se représente, il veut que la mise en place

de la cotisation unique en cours de mandat soit inscrite dans le programme de la future équipe.  
Les finances sont saines, AZUR est revenu dans le giron de l'UNAAGAR comme AVIVA.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale à 12h30 après avoir remercié tous les participants.  
Le conseil d'administration se retire et élit son Président.

Tout le monde, ou presque, se retrouve ensuite autour d'un apéritif au cours duquel est donné le nom de notre nouveau Président : Gérald PAQUET. Un excellent repas pris en commun termine cette matinée bien remplie.  
L'après-midi est consacré à la visite, très intéressante, du Musée MATRA et de ses richesses.

Jean Claude PALLU - Secrétaire

## Champagne-Ardennes



### ASSEMBLEE GENERALE du 23 octobre 2013 à Aulnais l'Aitre



Cette année, c'est dans un cadre champêtre : la grange de la ferme du châtel à AULNAY L'AITRE que sont accueillis nos collègues et leurs conjoints.

Un cheminée centrale où flambent d'énormes bûches crée immédiatement une ambiance chaleureuse et les embrassades se succèdent autour du café de bienvenue.

Il est 10 heures lorsque le Président PARADIS déclare ouverte l'Assemblée générale 2013 de CHAMPAGNE-ARDENNES.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble de nos 55 collègues présents, le Président fait observer une minute de silence à la mémoire des confrères disparus :

Alfred LHERITIER – Edith MERIEUX – Pierre MOMBERGER – Robert BUSSON – Pierre COLLARD – Jacques ROLIN.

Puis il souhaite la bienvenue à Pierre EPINEUSE, Vice Président de l'UNAAGAR, qui remplace Georges BELAT, le président, excusé au dernier moment.

Il rappelle que le recrutement reste le problème majeur des amicales en général et de la nôtre en particulier (aucune nouvelle adhésion cette année). Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner de la baisse des effectifs liée, bien entendu, aux décès, mais pas seulement, le manque d'informations de la part des actifs reste certainement le point déterminant. Pourtant ces derniers devraient penser qu'ils deviendront à leur tour retraités...

Le président aborde le malaise lié à l'utilisation du bulletin unique d'adhésion et laisse le soin à Pierre EPINEUSE de revenir plus tard sur le sujet.

Puis il passe la parole au secrétaire Bernard LAUVAUX qui nous donne lecture de la constitution du nouveau bureau :



Président Claude PARADIS – Vice Président René LINTINGRE – Trésorier Serge PEYTHIEU – Informaticien J.Claude ADELIN – Secrétaire Bernard LAUVAUX – Administrateurs – Gérard CROUZIER – François JENNEPIN – Daniel LAMORLETTE.

Ensuite, le secrétaire nous fait un petit rappel de notre journée touristique du 15 mai dernier à REIMS et nous retrace les travaux du conseil d'administration toujours très animés.

Bernard LAUVAUX salue le travail accompli par notre collègue Francine PERSON qui s'est chargée de l'organisation de la journée touristique et également de l'Assemblée Générale, ceci malgré quelques ennuis de santé.

Le président passe ensuite la parole à notre informaticien J.Claude ADELIN qui remplace aujourd'hui le trésorier absent : J.Claude nous donne lecture de la situation des effectifs : 184 adhérents contre 195 l'année précédente, 117 cotisants et 67 pas encore à jour malgré les relances... La situation financière est la suivante : report 2011 :



13413.27 € – report 2012 : 13184.65 € soit un léger déficit de 228.62 Euros.

J.Claude nous informe avoir commencé à utiliser le nouveau logiciel qui lui donne satisfaction, il émet le souhait que ce nouveau système soit mis à la disposition d'autres membres du bureau.

L'assistance remercie Jean-Claude et donne approbation des comptes.

Il est 11 heures, nous accueillons Pascal JACQUET, Président de la CAVAMAC, qui vient nous faire le point sur l'évolution de nos régimes de retraite et souligne le problème relatif au nombre croissant de retraités par rapport aux actifs, puis une discussion animée s'engage avec Pierre EPINEUSE sur notre système PRAGA et

le coût de la cotisation.

Pascal JACQUET confirme qu'au cours de sa dernière AG, l'association PRAGA a prévu d'augmenter les cotisations des retraités et dans le même temps de diminuer celles des agents en activité.

Au nom de l'UNAAGAR, Pierre exprime combien la limitation de la mutualisation entre les générations est difficile à accepter par ceux qui ont pratiqué pleinement cette solidarité pendant toute leur vie professionnelle.

Notre collègue Edouard LEWANDOWSKI nous signale rencontrer des difficultés à la réception par internet des décomptes RAM de son épouse salariée, il nous signale également avoir remarqué que des médicaments non remboursés faisaient l'objet de la retenue de la franchise de 0.50€... à suivre...

Pierre EPINEUSE apporte ensuite des précisions sur le fonctionnement de l'UNAAGAR ainsi que des informations sur l'actualité des travaux de notre union nationale.

Il est 13 heures, le champagne nous attend avant de passer au déjeuner style « gourmet Champenois » fort apprécié par l'ensemble de l'assistance.

Notre collègue Michel CHOULET nous propose la visite de l'église de St Amand sur Fion classée aux monuments historiques depuis 1875.

Une partie de l'assistance opte pour cette visite alors qu'une autre partie se dirige vers la visite du château du XVIII siècle en pleine rénovation.

La journée se termine par un passage au magasin de la ferme avec la possibilité d'acheter les produits élaborés sur place.

Bernard LAUVAUX - Secrétaire



Un peu plus de 40 adhérents de l'APAGAR se sont retrouvés par un temps radieux pour une (nouvelle) découverte de la Baie de Somme préparée par nos amis de la Somme, Paul DELAFOY en tête, aidé par Le Président Daniel MARCOURT et Dominique DEWAS.

Le matin était consacré à la visite du PARC ORNITHOLOGIQUE du MARQUENTERRE.



Ce parc de 250 ha, ancien polder agricole réaménagé, accueille 300 espèces d'oiseaux, essentiellement migrateurs, pour lesquels il constitue une escale privilégiée entre l'Europe du Nord et l'Afrique.

La visite est une agréable promenade (guidée) ponctuée d'arrêts dans des observatoires semi-enterrés qui permettent d'observer de près sans être vus des quantités d'oiseaux autour de petits plans d'eau, spatules blanches,

avocettes élégantes, aigrettes... A midi, à quelques kilomètres, le RESTAURANT de la DUNE nous accueille pour un agréable repas à base de spécialités picardes dans une ambiance chaleureuse.

Mais la marée n'attend pas et rapidement nous rejoignons le port de plaisance du CROTOY où nous attend le «CHARCOT IV» pour notre mini croisière dans la baie.



Toujours sous le soleil, nous sortons du port entre la pittoresque estacade en bois du port du CROTOY, et le «bassin de chasse» destiné à lutter contre l'ensablement du chenal, puis le bateau longe la belle plage du CROTOY, (la seule plage du Nord de la France orientée au sud). Il traverse la baie dans le puissant courant de la marée montante et entre dans le port de SAINT VALERY sur SOMME, le long de quais bordés de belles maisons d'armateurs, puis s'approche de la pointe du Hourdel qui ferme la baie au sud.

Après le retour au CROTOY, une photo de groupe est prise pour garder un souvenir de cette belle journée.

Dominique BAUDOUX



Comme chaque année, l'amicale des retraités du LANGUEDOC, a organisé sa sortie automnale le 24 septembre 2013.



Le canal du midi, et plus particulièrement les 9 écluses de Fonsérannes, ont été retenus : lieu mythique et magnifique avant l'abattage des platanes.

Par un matin un peu frisquet, nous nous sommes donnés rendez-vous vers 9h 45 sur le parking des écluses afin d'embarquer sur la SANTA-MARIA (vieille dame construite en 1905 pour le transport des voyageurs) amarrée en amont de ces dernières.

Départ 10 heures précises car l'éclusage est programmé. Le passage des écluses s'est effectué en moins de 30 minutes. Le capitaine de la péniche nous a narré la création, la conception et le fonctionnement de cet ensemble de toute beauté.

Après la sortie de cet ouvrage d'art, nous avons vogué entre des platanes qui sont appelés à disparaître très prochainement.

Notre pilote nous a décrit en détails les différentes péripéties qu'a subies l'inventeur Pierre Paul RIQUET pour construire ce canal riche en histoires.

Pierre Paul RIQUET, pur biterrois, né en 1604 s'est lancé, à 60 ans dans la construction d'un canal long de 240 kms entre SETE et TOULOUSE. Il décéda le 1<sup>er</sup> octobre 1680, six mois avant la fin des travaux



Paul RIQUET a autofinancé, sur sa fortune personnelle, la réalisation de cet ouvrage. Il mourut épuisé et ruiné sans avoir vu son œuvre achevée. Il est le premier à avoir pensé à capter l'eau de la montagne noire pour alimenter le canal du midi.



Nous avons traversé le village du COLOMBIER où un port de loisirs a été creusé il y a quelques années qui est, sans conteste, un plus au point de vue pratique avec tous les commerces rassemblés à proximité des installations portuaires.

Nous sommes arrivés au fil de l'eau au tunnel de MALPAS. Sans la ténacité de P.RIQUET il n'aurait pas pu exister.



Le chevalier de CLERVILLE avait préconisé un autre tracé. P.RIQUET préféra percer la montagne d'ENSERUNE, formée d'un tuf sablonneux. COLBERT comme RIQUET de suspendre les travaux. Sans l'entendre, P.RIQUET fait venir les ouvriers des autres chantiers. Lorsque l'intendant DAGUESSEAU vient, six jours plus tard, pour lui intimer l'ordre d'arrêter, RIQUET lui fait parcourir les 173 mètres de tunnel voûté, il se rendra à l'évidence que le canal est percé.

Vers 14 h 30, nous sommes partis en car visiter l'oppidum de NISSAN lez ENSERUNE.

La colline d'ENSERUNE domine d'une centaine de mètres les plaines alentour et offre une vue panoramique.

Le site a été occupé en permanence du VI<sup>e</sup> siècle avant JC, avec un véritable développement à partir du V<sup>e</sup> siècle après JC. Durant l'âge de fer (VIII à II avant JC), Ensérune contrôlait l'un des principaux oppida du celtique méditerranéen.

Son histoire archéologique commence entre 1843 et 1860 grâce à l'abbé GINIÉSS curé de MONTADY.

En 1915, Félix MOURET, riche personnage, entreprend les premières fouilles et poursuit son travail jusqu'en 1928. En 1937, l'architecte des monuments historiques, Jules FOURMIGUE, installe les collections de MOURET et différentes trouvailles dans le musée dans lequel on trouve une impressionnante collection de céramiques.

A l'ouest du site, une nécropole a été découverte. Notre visite a pris fin vers 16h 30



A cet endroit se superposent :

- Le tunnel d'évacuation des eaux des étangs de MONTADY
- La traversée de la voie ferrée S.N.C.F
- Le passage du canal du midi

Après ce passage, nous avons fait demi-tour pour nous restaurer au Lavoir, à COLOMBIER.



Notre journée s'est terminée par un retour à BEZIERS en car.....retour épique !!!!!

Je tiens à remercier très chaleureusement notre ami GUY pour cette très agréable journée.

A l'année prochaine.

Daniel Sauvage



## AGAR-AZUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 OCTOBRE 2013



Le rendez-vous fixé à 9h30 a été respecté par l'ensemble des participants. Ils étaient 46 présents et nous avions 71 pouvoirs et 16 pouvoirs arrivés trop tard.

La présidente Bernadette DEMANGE a ouvert l'Assemblée générale avec un discours optimiste. Elle informe notamment que l'Amicale AGAR

AZUR fêtera ses vingt ans en 2014.

Elle remercie chaleureusement quatre administrateurs sortants et leurs épouses, pour les bons et loyaux services à AGAR AZUR et accueille avec enthousiasme les volontaires qui se jettent sans modération au service de notre Amicale.

Les nouveaux administrateurs ont été élus sans aucun problème.

Elle rend hommage par une minute de silence à nos chers disparus et une pensée pour les absents souffrants.

Elle nous fait part de sa déception en ce qui concerne le départ de Jean Claude PALMA mais milite fermement et félicite l'Amicale pour avoir renoué des liens avec l'UNAAGAR.

Jean Louis Billard a pris la parole pour nous relater les problèmes politiques concernant nos retraites.

Le secrétaire général a proposé des modifications de nos statuts et de notre règlement intérieur. Elles ont été revues, corrigées et adoptées.



Son rapport moral a été très apprécié et applaudi.

Le trésorier nous a livré les comptes qui ont été adoptés après avoir été vérifiés par les contrôleurs des comptes. Le responsable des régions nous a détaillé les diverses animations dans les régions pour l'année 2013 et fait des nouvelles propositions pour 2014 sur l'organisation des sorties régionales, des voyages européens et/ou internationaux, propositions qui ont été également adoptées.

A la demande de la présidente, M.M.A. nous a délégué deux intervenantes pour nous développer les produits d'épargne et plus particulièrement la complexité de la fiscalité. Moments très animés de la réunion.

Le Directeur Central des M.M.A. avec un temps très écourté (raison ci-dessus le fisc) nous a parlé des projets à venir.

La présidente reprend la parole pour clôturer l'Assemblée Générale mais avant elle lit un texte de Barbara ABEL qui explicite le mot "AMITIE" ..... But principal de notre Amicale.

Elle invite ensuite les Adhérents à se retrouver au Novotel, tout près, pour un déjeuner en commun attendu et bien mérité, souhaite bon appétit, déclare l'Assemblée close, et termine par VIVE LES RETRAITES VIVE AGAR AZUR.

Bernadette DEMANGE  
Présidente



## Amicale des Anciens AGENTS GÉNÉRAUX de la MUTUELLE DE POITIERS

Assemblée Générale du 23 octobre 2013



L'Assemblée Générale des Anciens Agents de la Mutuelle de Poitiers s'est déroulée le mercredi 23 Octobre 2013 au siège de la société, la direction nous ayant préparé une salle.

Ouverture de la séance à 10 h 00.

Le trésorier nous informe de la situation financière. Nous confirmons ses comptes.

Nous constatons que les Agents retraités ne comprennent pas la manière dont ils doivent cotiser. Le Président, nouvellement élu, s'est engagé à se renseigner d'une manière précise sur le mode d'appartenance aux différents niveaux de cotisations auxquels ils doivent adhérer, lors de sa participation à l'Assemblée Générale qui aura lieu les 21 et 22 Novembre 2013 à Paris.

Nous rappelons le décès en février 2013 de notre ancien Président du Syndicat des Agents actifs pendant 3 ans, qui était devenu le Président de notre Amicale, à sa fondation en 2003, Roger MACE.

Egalement, le décès en Juin de Madame Jacqueline NEZA, épouse de Jérôme, notre regretté Président, qui créa le Syndicat des Agents Actifs et le dirigea pendant de très longues années.

Election du Bureau - renouvellement du 1/3 sortant :  
Ont été élus : Michel MINGUENEAU, Bernard FOUET, Le bureau reste constitué de 8 membres.

La prochaine réunion du bureau a été fixée :

au Mardi 28 Janvier 2014.

Il sera alors étudié la manière d'informer plus complètement et régulièrement nos collègues afin de les rendre plus motivés à adhérer à notre Amicale, certains d'entre eux ne comprenant pas le besoin de participer à l'UNAAGAR. Il a été retenu la semaine du 31 Mai au 7 Juin 2014 pour nous retrouver pour un temps et approfondir notre amitié. Cette escapade se déroulera à St JEAN DE LUZ.

A 11 h 00, nous avons accueilli, Monsieur Maxime Henri DESERT, Directeur Général Honoraire, qui a été notre Directeur à tous pendant de nombreuses années.

Sa venue a été applaudie par tous.

Il nous a déclaré que cette invitation partagée avec nous était l'un des plus beaux jours de cette année 2013, n'ayant pas revu « ses Agents » depuis qu'il a pris sa retraite en Janvier 2003.

Un dialogue s'est instauré entre tous d'une manière très amicale. Nous avons ressenti l'attachement profond qu'il a vécu avec ses Agents, malgré les discussions parfois orageuses que nous avons eues pour suivre et accepter l'évolution certainement indispensable de notre « statut d'Agent ».

Une autre invitée fut Madame Claudine GRANDON, Directrice Honoraire appréciée de tous les Agents.

Nous avons clos cette assemblée Générale par un déjeuner offert par Olivier DESERT, Directeur Général qui prend sa retraite le 31 décembre 2013, et Stéphane DESERT prochain Directeur Général à partir du 1er janvier 2014 de la Mutuelle de Poitiers.

Arrive-t-il souvent en France que, lors d'une Assemblée Générale d'Amicale d'Agents retraités, ceux-ci soient reçus par trois générations de Directeurs dans une ambiance amicale et je dirai affectueuse ?

Pierre DESMIER, Président





## Le foie gras des landes



*14 décembre 1989... le marché couvert de Pomarez est saturé, 14.000 canards gras sont à la vente... C'est l'euphorie dans cette petite ville de la campagne de Chalosse, au cœur des riches coteaux du sud des Landes entre Adour et Béarn.*

*Avec ses deux marchés, cette semaine de décembre a vu passer 24.000 canards gras, faisant de Pomarez la capitale mondiale du foie gras.*

*C'est bien ici que la tradition du « foie gras » s'est épanouie jusqu'à devenir la principale richesse avec une densité unique d'élevages et d'ateliers de foie gras.*

### Le Foie Gras – 4500 ans d'histoire !

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la campagne d'Egypte conduit Bonaparte et une cohorte de savants sur les rives du Nil.

L'Égyptologie devient à la mode jusqu'à influencer les profonds décolletés des toilettes féminines de la Cour Impériale.

Les grandes fouilles atteignent la vallée des Rois, découvrent la splendeur des tombeaux ... et le Foie Gras.

2700 ans avant JC, règne du Pharaon SNEFROU, des oies sauvages illustrent le tombeau de sa fille, la princesse ALET. 2500 ans avant JC, la tombe d'un haut fonctionnaire de l'empire est ornée de fresques représentant un troupeau d'oies gavées par un esclave qui introduit une boule d'aliment dans leur bec.



Grands observateurs de la nature, les Égyptiens avaient remarqué qu'avant leur migration, les oies se gavaient de nourriture afin d'augmenter leur énergie.

Ils observent également que la viande de ces palmipèdes est beaucoup plus savoureuse et que le foie est un véritable délice avant leur migration. La graisse peut être réutilisée pour conserver d'autres aliments ou pour l'éclairage.

Les oies et canards gras dominent les tables impériales.

Il semble que le peuple Hébreux soumis en esclavage soit « spécialisé » dans la production des palmipèdes gras. La religion leur interdisant de produire ou utiliser la graisse du porc.

En quittant l'Égypte, les Hébreux se sont dispersés autour de la Méditerranée, exportant ainsi la technique du gavage au mil, aux figes et raisins.

La Grèce Antique, le monde Romain, l'empire Byzantin ... le foie gras régale les palais.

Les Romains le baptisent jecur ficatum (foie aux figes). Au 4<sup>ème</sup> siècle apparaît la première recette de foie gras par un cuisinier du palais impérial Apicius.



La gaulle est conquise, les plaines de gascogne, le piémont pyrénéen sont favorables à l'élevage des volatiles.



Au Moyen Age, le paysan est attaché au sol du seigneur, il n'est rien, il ne possède rien mais les volailles de basse cour sont à lui.

Sous la monarchie, le servage fait place au métayage. Le cultivateur n'est plus attaché au sol. Il peut louer l'ouvrage au propriétaire qui fournit la terre, le matériel, les animaux de trait... Les produits sont partagés à moitié sauf la basse cour... qui reste au métayer, notamment oies et canards...

Les guerres impériales, coloniales et républicaines nécessitent la mobilisation massive des citoyens. Nos campagnes se vident de leurs forces vives.

En 1918, un jeune sur deux ne revient pas à la ferme alors les femmes prennent le pouvoir sur les terres landaises.



Le gavage des oies.

C'est l'origine d'une race de femmes, chef d'exploitation, connues sous le vocable gascon de « daoune » intraduisible en français, signifiant à la fois patronne, gouvernante et maman. La ferme de la daoune, vit en autarcie de polyculture et d'élevage.

Lorsque le fils aîné se marie, il doit rester à la ferme et la « bru » vient cohabiter, étrangère au paradis de la « daoune ».

Les revenus de la basse cour lui sont réservés et les plus avisées prospèrent par le gavage des canards et des oies qu'elles vendent sur les marchés locaux.

Dans les années 50/60 arrive la mécanisation. Les bœufs de trait sont remplacés par le tracteur. L'extension des terres permet aussi le développement de la culture du maïs dans cette région au climat chaud, humide, aux jours ensoleillés, aux nuits d'orages, aux sols profonds et riches.

Mécanisation, extension, monoculture du maïs et au bout la chaîne de transformation en canards, oies grasses, confits et foie gras.



Aujourd'hui, venez donc en Chalosse, au mois de juillet, vous ne verrez que plaines et coteaux de maïs à perte de vue et à perdre haleine. Au coin des bosquets de chênes et de pins, de beaux ateliers de gavage, et dans les prairies, d'immenses troupes de canards ou d'oies en liberté. Les certitudes des ignorants sont de fausses idées !

L'engraissement des palmipèdes n'est ni une torture ni une maladie. Comme nous l'avons évoqué, à l'origine, l'engraissement est une nécessité naturelle des oiseaux de « stockage d'énergie » pour les grands vols migratoires.

Il s'agit encore moins de maladie, mais de réserves de graisses, l'animal est simplement suralimenté.

Deux fois par jour, il reçoit une boulette de maïs en bouillie et ce pendant 12 à 14 jours.

Si l'animal n'est pas abattu à ce terme, il reprend son rythme de vie à trois semaines.

Si l'animal souffrait, il ne se développerait plus et mourrait.

Si l'animal était malade, il ne reprendrait pas « son rythme » en 3 semaines.

Le gavage est une suralimentation « naturelle » qui n'est que période de « bombance » pour le palmipède.



## Les appellations

### Oie ou canard ?

Aujourd'hui, on savoure infiniment plus de foie gras de canard que de foie d'oie. Mais la raison de cette inversion des goûts est aussi économique car le prix du foie gras de canard est plus avantageux.

Le foie gras d'oie garde ses fidèles qui apprécient la douceur subtile de ses saveurs. Il est, dit-on, d'un goût « plus raffiné, plus élégant, plus aristocrate ». Mais le foie gras de canard a aussi des amateurs qui préfèrent la franchise de ses arômes musqués, mêlé d'une pointe d'amertume, persistante en bouche.

Le foie gras d'oie est plus gros que celui de canard, sa forme est aussi plus massive.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, un foie gras de bonne qualité n'est pas forcément volumineux. Un bon foie gras d'oie pèse dans les 700 à 900 gr.



Le foie gras de canard est plus petit, son contour présente des arêtes plus marquées. Un bon foie gras de canard pèse dans les 500 à 600 gr.

Un foie gras cru de bonne qualité qu'il soit d'oie ou de canard doit se choisir selon quelques principes de bases : la taille, l'aspect, la couleur et la souplesse. Une légère pression du pouce sur le lobe du foie doit laisser une empreinte qui s'efface progressivement.

### Cru, frais, mi-cuit ou conserves ?

Quand le foie gras chaud est digne des grands repas, le foie gras froid se plie à toutes les situations. Et s'il reste un met royal, la variété de ses préparations en fait le champion de tous les repas.

Les différentes préparations de foie gras du commerce sont liées essentiellement au mode de cuisson, elles sont réparties en 4 grandes catégories :

### 1 - le foie gras cru

À l'achat, le foie gras cru peut être destiné à la préparation d'une conserve mais, également, il sera utilisé à une préparation chaude comme le foie gras aux raisins.

Les grands cuisiniers actuels travaillent surtout le foie gras cru, contrairement à leurs prédécesseurs du début du siècle.

Le foie gras cru est généralement coupé en escalopes, simplement poêlé à feu vif dans un peu de graisse et relevé toujours d'une sauce acidulée ou sucrée.

Tous les mariages, toutes les associations et les combinaisons sont possibles, lors qu'on a la notion de l'équilibre et de l'harmonie des saveurs.

### 2 - le foie gras frais

Le foie gras frais se n'est pas à ce que l'on pourrait croire le foie gras cru.

Il a subi des préparations bien spécifiques. Cette appellation n'est pas fixée par la réglementation, mais utilisée régulièrement.

Le foie gras frais se présente généralement en terrine de porcelaine ou sous forme de ballotine.

Il s'agit généralement d'une préparation cuite au bain-marie.

Le foie gras cuit au torchon se classe aussi dans cette catégorie.

Le foie gras frais doit être conservé au réfrigérateur, le temps de conservation varie entre une et trois semaines selon les procédés de conservation.

### 3 - le foie gras mi-cuit

Le foie gras mi-cuit se présente généralement sous forme de terrines, de bocaux ou de boîtes métalliques. C'est une semi-conserve qui a été pasteurisée, c'est-à-dire cuite à cœur à une température de 70 à 85°C selon les fabricants. Cette préparation connaît un vif succès, car elle permet de conserver la fraîcheur des arômes du foie.

Le foie gras mi-cuit se conserve au frais, il se garde entre 3 semaines et 6 mois selon la durée et le temps de cuisson.

### 4 - le foie gras en conserve



Le foie gras en conserve est stérilisé, traité en autoclave entre 105°C et 115°C, sa conservation est de quelques années.

C'est la préparation la plus traditionnelle, on le sert en début de repas, en entrée ou en apéritif.

Cependant, il existe une vaste gamme de préparation en conserve à partir du foie gras : le foie gras entier, en bloc, parfait, mousse.

La réglementation est bien précise sur les différentes dénominations où figure le terme foie gras.

## Foie gras entier

Composé de un ou plusieurs lobes de foies entiers.

## Foie gras

Composé de morceaux de foie gras agglomérés entre eux.

## Bloc de foie gras

Composé de foie gras reconstitué.



## Tant qu'il est temps !

- Sacrifiez à Epicure, faites-vous plaisir, et participez à la défense de la gastronomie française, parfois menacée par quelques écologistes.
- Si nous rêvons légitimement de supprimer toute souffrance sur cette terre, il faut que la race humaine devienne végétarienne sauf à établir que les végétaux ne souffrent pas lorsqu'on les récolte ?
- Enfin, si vous avez apprécié les élucubrations du rédacteur, enraciné dans sa riche terre de Chalosse, vous pouvez toujours le consulter sur sa messagerie «[fdarmaillac@orange.fr](mailto:fdarmaillac@orange.fr)».

Très bons festins de foie gras.

Paco

## Que choisir :

Un festin de qualité s'ouvre nécessairement sur un foie gras des landes.

Préférez sans hésiter le foie gras entier,

- soit en conservation traditionnelle (stérilisé nature, sel et poivre)
- soit frais et cuisiné à la poêle avec des raisins

Attention toutes les autres appellations portent sur des foies gras transformés comme précisé avant.

## Quelques statistiques :

Production mondiale de foies gras 20.500 T dont 17.000 T en France.

représentant en France

- 37 millions de canards et 700.000 oies
- élevés dans 6000 exploitations agricoles.

Pour info, autres productions en France

- lapins 60 millions
- porcs 25 millions
- bovins 6 millions
- oeufs 15 milliards.



## Nos joies :

### NOCES D'OR

M. et Mme LOISEAU 37 LANGEAIS  
Michelle et André PATCH 69400 VILLEFRANCHE S/ SAONE

### NOCES DE DIAMANT

M. et Mme Gilles de BELLAING 41200 ROMORANTIN  
Marie-Françoise et Philippe CAMUS 38000 GRENOBLE

### Médaille militaire

Francis BASSET, adhérent UNAAGAR (Picardie) né le 19 juin 1937, agent GAN de 1964 à 1980 à Roye (80), vient de recevoir la médaille militaire. Il a effectué son service militaire de septembre 1957 à janvier 1960 dont 20 mois en Algérie. C'est alors que, sous-officier, chef de bord d'un véhicule «Half-Track», il a été blessé à la jambe gauche et au bras droit après avoir sauté sur une mine.

L'UNAAGAR adresse ses félicitations à nos adhérents.

## Nos peines :

### ALSACE

Raymond POPPELE 68100 MULHOUSE

### AQUITAINE

Jacques LABROUSSE 19100 BRIVE LA GAILLARDE  
Albert PIRON 64110 GELOS

### AUVERGNE

Yvon CHAUVEAU 63100 CLERMONT FERRAND

### BRETAGNE

Jacques AUDO 29217 LE CONQUET  
Marcel AUDRAIN 22500 PAIMPOL  
Jeanine MOMOT 22200 GUINGAMP  
Charles PARIS 29600 MORLAIX

### ILE DE FRANCE

Serge CURE 92140 CLAMART  
Muguette REIX 77490 CHELLES

### NORD PAS DE CALAIS

Madeleine DUBAR 62800 LIEVIN

### LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

Hubert BOUCHAUD 44100 NANTES

### RHONE ALPES

Etienne BRUN 01800 VILLIEU LOYES MOLLON

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.

# Calendrier 2014



## AMICALES DE REGIONS

- **ALSACE** : 23 MAI à ST HIPPOLYTE (67)
- **AQUITAINE**  
4 JUIN DANS LES SALONS DE L'AUTOMOBILE CLUB A BORDEAUX (33)
- **AUVERGNE** : 22 MAI DANS LE CANTAL
- **LOIRE ATLANTIQUE VENDEE** : 22 MAI

## AMICALES DE COMPAGNIES

- **AVIVA** : 20 MAI
- **GAN** : CONGRES 5/6 JUIN A LA BAULE (44)
- **GENERALI** : 4 JUIN à BLOIS (41)
- **MMA** : 6 MAI – Croisière sur le RHONE du 5 au 7 MAI

- **LORRAINE** : 13 MAI à GERARDMER (88)
- **NORMANDIE** : 9 OCTOBRE
- **NORD PAS DE CALAIS** : 10 AVRIL à CASSEL (62)
- **RHONE ALPES** : 7 OCTOBRE
- **VOYAGE : REGION ALSACE** :  
Prochain voyage à « PARIS insolite » du 10 au 13 avril 2014

- **MUTUELLE DE POITIERS**  
2<sup>EME</sup> QUINZAINE D'OCTOBRE
- **REUSSIR SENIORS**  
AG 25 SEPTEMBRE à VANNES (56)

Assemblée Générale UNAAGAR 14-15 mai - PARIS : Assemblée électorale

## PRÉSIDENT

**Georges BELAT**

(origine AdR Picardie)

6 Rue du BLOC  
02250 MARLE  
Tél.: 03 23 20 07 34 Mob.: 06 85 84 87 47  
E-mail : [george.belat@orange.fr](mailto:george.belat@orange.fr)



## PRÉSIDENT Adjoint

**Pierre EPINEUSE**

(origine AdC MMA)

Résidence Raoul DUFY  
5 rue Hélène BOUCHER  
76240 BONSECOURS  
Tél.: 02 35 64 95 40 Mobile : 06 80 34 99 54  
E-mail : [pierreepineuse@gmail.com](mailto:pierreepineuse@gmail.com)



## Vice - PRÉSIDENTS

### représentant les AdR

**Charles CAILLAUD**

(origine AdR Centre)

Villa La Lande Aubrun  
36330 VELLÉS  
E-mail : [c6.caillaud@wanadoo.fr](mailto:c6.caillaud@wanadoo.fr)  
Tél.: 02 54 36 11 53 Mobile : 06 08 69 28 59



### représentant les AdC

**Jean MARTIN-VIVIER** (origine AdC REUSSIR Senior)

5 rue Sainte CROIX  
91150 ETAMPES  
E-mail : [jean@martinvivier.fr](mailto:jean@martinvivier.fr)  
Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38



### Secrétaire Général

**Philippe ROBERT**

(origine AdR I.d.F.)

77 Rue de PARIS  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
E-mail : [philippe.robert7@wanadoo.fr](mailto:philippe.robert7@wanadoo.fr)  
Tél.: 01 48 25 31 01 Mobile : 06 14 65 23 82



### Trésorier Général & Resp. Informatique

**Christian CŒURÉ**

(origine AdR Lorraine)

Domaine de Bel Air – 9 Rue Mi lès Vignes  
54520 LAXOU  
E-mail : [christian.coeure@orange.fr](mailto:christian.coeure@orange.fr)  
Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11



### Secrétaire Adjoint

**Pierre VAUSSARD**

(origine AdC MAG3 Seniors)

9 Rue Louis MOREAU  
91150 ETAMPES  
E-mail : [pierre.vaussard@gmail.com](mailto:pierre.vaussard@gmail.com)  
Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44



### Trésorier Adjoint

**Daniel SAUVAGE**

(origine AdR Languedoc)

12 CHEMIN DU MAS MAGOT  
30340 MONS  
E-mail : [mds30@orange.fr](mailto:mds30@orange.fr)  
Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82



**Jacques BIGOT**

(origine AdC REUSSIR Senior)

11 Rue du Point du Jour  
86200 LOUDUN  
E-mail : [jacquesbigot@wanadoo.fr](mailto:jacquesbigot@wanadoo.fr)  
Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00



**Gabriel GONIN**

(origine AdC Convergence Seniors-Cie AREAS)

14 Rue CALAS  
69004 LYON  
E-mail : [gabriel.gonin@free.fr](mailto:gabriel.gonin@free.fr)  
Tél.: 04 78 29 48 60 Mobile : 06 81 18 97 17



**Roland MARCA**

(origine AdR Bretagne)

3 Route de Plumergat  
56390 GRAND CHAMP  
E-mail : [trebrat2@yahoo.fr](mailto:trebrat2@yahoo.fr)  
Tél.: 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12



**Marcel CHAUVEAU**

(origine AdC AGAREGAN)

8 Chemin des acacias  
63960 VEYRE MONTON  
E-mail : [Chauveau.mcl@wanadoo.fr](mailto:Chauveau.mcl@wanadoo.fr)  
Tél. : 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84



## SYNDIC

**Jean-Louis SEUILLET**

(origine AdR Auvergne)

4 Rue Claude BERNARD 03400 YZEURE  
Tél.: 04 70 44 78 33 Mobile : 06 07 46 07 60

## CONTROLEURS AUX COMPTES

**Yves LE SOUEF**

109 RUE DU PLAT D'ETAÏN  
37000 TOURS

E-mail : [yves.lesouef632@orange.fr](mailto:yves.lesouef632@orange.fr)  
Tél.: 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12



**Pierre THOLAS**

Le Nautile - 5 rue BARA  
01200 BELLEGARDE SUR  
VALSERINE

E-mail : [pierre.tholas@wanadoo.fr](mailto:pierre.tholas@wanadoo.fr)  
Mobile : 06 85 54 68 00



## CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant

**Hubert HERIOT**

9 RUE DE LA MALADRERIE  
28270 BREZOLLES

E-mail : [hubert.heriot@wanadoo.fr](mailto:hubert.heriot@wanadoo.fr)  
Tél.: 02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30



## CONSEILLERS

**Michel MOULETTE**  
**Dominique DEWAS**  
**Daniel DUJARDIN**

## MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS

**Eugène HUILLE** **Sylvie DEBAUVE** **Bernard PONCHON**  
**Guy LE VEN** **Michel TAVERNIER** **Jean LAISSUS**



# Répertoire des Amicales de Compagnies

<b>ACRAVIVA (ABEILLE &amp; PAIX) - Cie AVIVA 104</b>  Président <b>Pierre CORNELOUP</b> 50, rue Lamartine 71210 MONTCHANIN Tél. : 03.85.78.49.49 / 06.80.00.48.68 E-mail : lucie.corneloup@free.fr	<b>AGAR-AZUR - Cie AZUR ASSURANCES 106</b>  Présidente <b>Bernadette DEMANGE</b> 17, rue Jacques Prévert 94880 NOISEAU Tél. : 01.45.90.06.72 / 04.94.91.40.34 E-mail : br.demange@gmail.com
<b>AMICALE AACG - Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107</b>  Président <b>Jean-Claude FURIET</b> 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24.98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr	<b>AGAREGAN - Cie GAN 108</b>  Président <b>Marcel CHAUVEAU</b> 8, Chemin des Acacias 63960 VEYRE MONTON Tél. : 04.73.69.68.81 / 06.81.56.84.24 E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr
<b>AMICALE des Anc. Agents MMA - Cie MMA 109</b>  Président <b>Pierre EPINEUSE</b> Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.80.34.99.54 E-mail : pierrepineuse@gmail.com	<b>MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110</b>  Président <b>Pierre DESMIER</b> 44, rue de l'Eglise 85420 LE MAZEAU Tél. : 02.51.52.97.47 E-mail : desmiers.pierre@wanadoo.fr
<b>THELEM 111</b>  Président <b>Patrick BITARELLE</b> 4, allée Brette 45560 ST JEAN DE BLANC Tél. : 02.38.66.60.71 / 06.07.41.69.98 E-mail : patrick.bitarelle@orange.fr	<b>MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116</b>  Président <b>Pierre VAUSSARD</b> 9, rue Louis Moreau 91150 ETAMPES Tél. : 01.64.94.64.70 / 06.64.50.75.44 E-mail : Pierre.vaussard@gmail.com
<b>CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS 117</b>  Président <b>Gabriel GONIN</b> 14, rue Calas 69004 LYON Tél. : 04.78.29.48.60 / 06.81.18.97.17 E-mail : gabriel.gonin@free.fr	<b>REUSSIR SENIOR - Cie AXA 118</b>  Président <b>Jean-Martin VIVIER</b> 5, rue Sainte Croix 91150 ETAMPES Tél. : 01.64.94.60.44 / 06.08.46.20.38 E-mail : jean@martinvivier.fr

## ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC - COLLÈGE DES RETRAITÉS - Élections 2010

## REPRÉSENTANTS UNAAGAR à PRAGA

### Titulaires

**Jacques BIGOT**



11 RUE DU POINT DU  
JOUR

86200 LOUDUN  
Tél. fixe : 05 49 98 23 80  
Mobile : 06 08 71 93 00  
E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr

**Christian BRETTE**

5 bis Bd des Peupliers

91210 DRAVEIL  
Tél. fixe : 01 69 42 36 05  
Mobile : 06 07 75 33 23  
E-mail : c.brette@free.fr

**Daniel DUJARDIN**



3 Avenue du Blanc Village

59910 BONDUES  
Tél. fixe : 03 66 97 25 68  
Mobile :  
E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr

### Titulaire

**Régine ALMERAS**



53, Grand'Rue Mario ROUSTAN

34200 SETE  
Tél. fixe : 04 67 74 40 62  
Mobile : 06 81 72 92 10  
E-mail : reginealmeras@hotmail.fr

### Suppléants

**Yves LE SOUEF**

109, rue du Plat d'Étain



**TOURS**

37000  
Tél. fixe : 02 47 38 87 04  
Mobile : 06 61 82 58 12  
E-mail : yves.lesouef632@orange.fr

**Roland MARCA**

3, route de Plumergat



56390  
Tél. fixe : 02 97 45 53 30  
Mobile : 06 14 41 11 12  
E-mail : trebrat2@yahoo.fr

**GRAND CHAMP**

### Suppléant

**Jean-Marie MARTIN**

B.P.132

14, Place des Anciens Combattants



76430 Saint Romain du Colbosc  
Tél. fixe : 02 35 30 73 10  
Mobile : 06 07 78 13 77  
E-mail : jm.martin.44@wanadoo.fr

# Répertoire des Amicales de Régions



<p><b>ALSACE</b> <b>001</b> 67 68 Amicale d'Alsace</p> <p><b>Guy WEIBEL</b>  2 Rue Neudorf</p> <p>67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : <a href="mailto:weibel.guy@aliceadsl.fr">weibel.guy@aliceadsl.fr</a></p>	<p><b>ANJOU-MAINE</b> <b>013</b> 49 53 72 AAGAR ...</p> <p><b>Marcel HERVÉ</b>  26 Avenue du Gal de Gaulle</p> <p>49150 BAUGE Tél. : 02 41 89 08 08 Mobile : E-mail <a href="mailto:marcel.herve@wanadoo.fr">marcel.herve@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>AQUITAINE</b> <b>002</b> 24 33 40 47 64 A.G.R. A.</p> <p><b>Pierre FABRE</b>  2, rue Raymond</p> <p>47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail <a href="mailto:Pierre.fabre8@wanadoo.fr">Pierre.fabre8@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>AUVERGNE</b> <b>003</b> 03 15 43 63 AGAR AUVERGNE</p> <p><b>Bernard LORIZON</b>  31 rue Chateaubriand</p> <p>63100 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04 73 36 46 63 Fax : 04 70 59 49 47 E-mail <a href="mailto:jeanclaude.coudard@free.fr">jeanclaude.coudard@free.fr</a></p>
<p><b>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE</b> <b>005</b> 21 25 39 70 71 89 90 AAGAR ...</p> <p><b>Michel DAVIER</b>  19 Grand Rue</p> <p>25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : <a href="mailto:michel.davier@wanadoo.fr">michel.davier@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>BRETAGNE</b> <b>006</b> 22 29 35 56 "AB.2A"</p> <p><b>Roland MARCA</b>  3 Rte de Plumergat</p> <p>56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : <a href="mailto:trebrat2@yahoo.fr">trebrat2@yahoo.fr</a></p>	<p><b>CENTRE</b> <b>007</b> 18 36 37 41 45 58 AAGAR Rég...</p> <p><b>Gérald PAQUET</b>  Le Clos de la Herse 6 Impasse des muriers</p> <p>45800 ST. JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : <a href="mailto:paquetgerald@orange.fr">paquetgerald@orange.fr</a></p>	<p><b>CHAMPAGNE-ARDENNES</b> <b>008</b> 08 10 51 52 AAGARCA</p> <p><b>Claude PARADIS</b>  3, rue des Mésanges</p> <p>10440 TORVILLIERES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : <a href="mailto:claudepara10@yahoo.fr">claudepara10@yahoo.fr</a></p>
<p><b>ILE DE FRANCE</b> <b>019</b> 28 75 77 78 91 92 93 94 95 AAGARIF</p> <p><b>Michel GARREAU</b>  AAGARIF 30 rue Olivier NOYER Tél ; 01 81 69 36 68</p> <p>75014 PARIS Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : <a href="mailto:michelgarreau@wanadoo.fr">michelgarreau@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>LANGUEDOC</b> <b>010</b> 30 34 48 Amic. de la Rég...</p> <p><b>Daniel SAUVAGE</b>  12 chemins du mas Magot</p> <p>30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : <a href="mailto:m30@orange.fr">m30@orange.fr</a></p>	<p><b>LIMOUSIN</b> <b>011</b> 19 23 87 AAGAR du ...</p> <p><b>Raymond BOURBOULOUX</b>  46, av. du printemps</p> <p>19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : <a href="mailto:Raymond.bourbouloux@gmail.com">Raymond.bourbouloux@gmail.com</a></p>	<p><b>Loire-Atlantique - Vendée</b> <b>021</b> 44 85 AGAR 44-85</p> <p><b>Jean-Pierre CHATELLIER</b>  34 bis, La Bigotière</p> <p>44690 MAISDON sur SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : <a href="mailto:jp.chatellier@wanadoo.fr">jp.chatellier@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>LORRAINE</b> <b>012</b> 54 55 57 88 AAGARL</p> <p><b>Christian CŒURÉ</b>  Domaine de Bel Air 9, rue Mi les Vignes 54520 LAXOU</p> <p>Site internet <a href="http://unaagar-lorraine.fr">unaagar-lorraine.fr</a> Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail <a href="mailto:christian.coeuré@orange.fr">christian.coeuré@orange.fr</a></p>	<p><b>MEDITERRANEE - PACA CORSE ET DOM-TOM</b> <b>014</b> 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 AAGAR</p> <p><b>Gilles RAYNAUD</b>  394 rue Kléber</p> <p>83100 TOULON Tél. : 04 94 31 81 73 Mobile : 06 14 61 79 27 E-mail <a href="mailto:gr.raynaud@gmail.com">gr.raynaud@gmail.com</a></p>	<p><b>MIDI - PYRENEES</b> <b>015</b> 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 AAGAR</p> <p><b>Jean-Claude PALMA</b>  24, rue des Parfaits</p> <p>11600 MALVES Tél. : 04 68 77 12 66 Fax : 06 03 49 49 94 E-mail : <a href="mailto:Jean-claude.palma@orange.fr">Jean-claude.palma@orange.fr</a></p>	<p><b>NORD-PAS-DE-CALAIS</b> <b>016</b> 59 62 AAGAVR</p> <p><b>Michel BEAUGRAND</b>  16 Place Marmottan</p> <p>62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 07 80 83 E-mail : <a href="mailto:micheletanne@wanadoo.fr">micheletanne@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>NORMANDIE</b> <b>017</b> 14 27 50 61 76 AAGARN</p> <p><b>Jean Michel VALLANCON</b>  24 rue de l' Yser</p> <p>50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : <a href="mailto:jeanmichelvallencon@orange.fr">jeanmichelvallencon@orange.fr</a></p>	<p><b>PICARDIE</b> <b>018</b> 02 60 80 APAGAR</p> <p><b>Daniel MARCOURT</b>  1, rue Flatters</p> <p>80000 AMIENS Tél. : 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-mail : <a href="mailto:daniel.marcourt@wanadoo.fr">daniel.marcourt@wanadoo.fr</a> Site internet : <a href="http://www.apaagar.asso.fr">www.apaagar.asso.fr</a></p>	<p><b>POITOU - CHARENTES</b> <b>009</b> 16 17 79 86 AAGAR de ...</p> <p><b>Jack CUBEAU</b>  2 rue du Poitou</p> <p>86500 MONTMORILLON Tél. : 05 49 91 23 47 Mobile : 06 07 39 55 65 E-mail : <a href="mailto:Jack.cubeau@orange.fr">Jack.cubeau@orange.fr</a></p>	<p><b>Rhône - Alpes</b> <b>020</b> 01 07 26 38 42 69 73 74 AAGAR ...</p> <p><b>Jean HECQUET</b>  106 rue des Alpes</p> <p>26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : <a href="mailto:Jean.hecquet@orange.fr">Jean.hecquet@orange.fr</a></p>

# 2014 : Centenaire de 14-18

